

INFORMATIONS GENERALES

➤ RENTREE DES ELEVES

Le calendrier précis de rentrée des classe sera affiché à l'extérieur de l'établissement, le

VENDREDI 27 AOUT 2021

RENTREE DES SECONDES BAC PRO	➔ Jeudi 02 Septembre 2021 à 10H00
RENTREE DES 3EME PREPA METIERS	➔ Jeudi 02 Septembre 2021 à 10 H 00
RENTREE DES 1CAP	➔ Jeudi 02 Septembre 2021 à 13 H 30
RENTREE DES PREMIERES BAC PRO	➔ Vendredi 03 Septembre 2021 à 8H00
RENTREE DES TERMINALES BAC PRO	➔ Vendredi 03 Septembre 2021 à 10H00
RENTREE DES TERMINALES CAP	➔ Vendredi 03 Septembre 2021 à 10H00
RENTREE DES MC	➔ Lundi 13 Septembre 2021 à 8H00

➤ ASSEMBLEE GENERALE DES PARENTS D'ELEVES

L'assemblée générale des parents d'élèves se tiendra dans l'établissement le :

MARDI 14 SEPTEMBRE 2021 A 17H 45 (Salle 12/14)

(Les parents d'élève peuvent se regrouper en association de parents d'élèves qui est un regroupement exclusif de tous les parents d'élèves ainsi que des représentants légaux d'un ou de plusieurs élèves de l'établissement.

l'objet de cette association est la défense des intérêts moraux et matériels communs aux parents d'élèves. Le représentant de cet organisme a d'ailleurs le droit légitime de prendre part à un conseil d'administration de l'établissement).

➤ DOSSIER SCOLAIRE

Tout changement (état civil, adresse, téléphone, situation familiale, etc.) en cours d'année doit être IMPERATIVEMENT signalé par courrier du représentant légal au secrétariat du Proviseur.

➤ PACK'Transport :

Si votre enfant utilise les transports scolaires : consulter le site. Vous pouvez faire votre demande :

➔ **Avant le 15 Juillet 2021 - par Internet** : www.isere.fr

➔ **Avant le 05 Juillet 2021 –**

➤ **Par courrier** (en remplissant le formulaire que vous pouvez récupérer au secrétariat).
à l'adresse : Département de l'Isère – Pack Rentrée – CS 20626 – 38031 GRENOBLE CEDEX 1

➤ **ou par mail** : polepackrentree@isere.fr

Allô Pack Rentrée : 04 76 00 36 36 est un service mis en place pour aider les parents dans leurs démarches.

➤ **BOURSES NATIONALES**

➔ **Pour les nouveaux élèves déjà boursiers en lycée ou lycée professionnel en 2020/2021** : une demande de transfert de bourse doit être faite auprès de l'établissement d'origine ainsi qu'un dossier de vérification de ressources.

➔ **Pour les élèves non boursiers** : la demande de bourse était à faire dans l'établissement d'origine jusqu'au 6 juillet 2021.

Toutefois, possibilité de faire une demande dans l'établissement d'accueil à compter du 02 Septembre 2021 en demandant un dossier papier au secrétariat ou en allant sur :

<https://ts.ac-grenoble.fr/ts>
www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee

RAPPEL : EN CAS D'ABSENCES REPETEES, la SUSPENSION de la bourse peut être demandée aux services compétents de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale.

➤ **INTERNAT**

Le lycée ne possède pas d'internat, toutefois quelques places sont proposées à l'internat du lycée **Roger DESCHAUX à SASSENAGE**.

Sous réserve de disponibilité, elles sont attribuées en priorité aux élèves qui ne peuvent trouver la formation suivie à proximité de leur domicile.

Le lycée est responsable des élèves dans le cadre des activités délivrées normalement en son sein mais :

- n'est pas responsable des élèves lors de déplacements vers l'internat et dans l'internat
- n'est pas responsable des élèves le mercredi après-midi.

Tout trimestre commencé est du dans son intégralité.

➤ **CARTE PASS' REGION : OBLIGATOIRE ET GRATUIT**

➔ **Pour tous les élèves de 2ndes Bac Pro, de 1CAP E. et de 3Prépa Métiers :**

La demande d'inscription pour l'année 2021/2022 doit être faite sur le site:

passregion.auvergnerrhonealpes.fr ou <https://jeunes.auvergnerrhonealpes.fr/>

- ➔ Commande
- ➔ Commande ton Pass'Région .
- ➔ Suivant



le Pass'Région est obligatoire car il permet l'accès au lycée dans le cadre de la sécurisation.